

Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2020-2021

Séance du 29 octobre 2020

Compte rendu
Réunion du conseil d'établissement de l'école Chomedey de Maisonneuve

Vendredi 29 octobre 2020	18h30	Via la plateforme TEAMS
--------------------------	-------	-------------------------

Type de réunion	Conseil d'établissement (réunion extraordinaire)
Président(e)	Alexandre Grégoire-Rousseau
Secrétaire	Gaëlle Bergougnoux
Participants	Karine Paquette Geneviève Béliveau Catherine Robert Emanuelle Christophe Gaëlle Bergougnoux Karoline Morin Melissa Ann Murphy Domey Isabelle Racicot Stéphanie Bouchard Patrick Joseph Chantal Barrette Josie Bédard Gabrielle Chamberland Fernando Madrigal Naomie Toto Furume Karine Goudreault L'Heureux (16 personnes)
Absent	Akim Duquette

	Il y a quorum.
--	----------------

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un seul point à l'ordre du jour : présentation du projet de rénovation et de réaménagement des cours extérieures de l'école.

(aucune résolution nécessaire).

3. Présentation du projet de rénovation des cours extérieures

La direction fait une mise en contexte du projet et présente les membres du groupes d'architecture et de chargé de projet :

- Olivier Ménard, ingénieur jr, chargé de projet.
- Pauline Gayaud; Architecte : Bergeron- Bouthillier
- Josée Labelle, architecte paysagiste (NIP paysage)

Le chargé de projet M. Ménard introduit le sujet et l'architecte. Il passe à travers la présentation fournis, en donnant les grandes lignes des différentes options considérées jusqu'ici, ainsi que de certaines contraintes à respecter selon les règlements d'urbanisme.

À noter que les travaux de rénovation de la chaufferie vont défaire une partie de la cour et donc on en profite pour réaménager les deux cours.

Il ya a eu une première rencontre avec M. Ménard, le directeur adjoint (Eric Duguay), la technicienne en loisirs et M. Tremblay (prof d'éducation physique) sur le sujet. De plus, les membres du comité vert de l'école se joignent à la discussion pour cette réunion.

M. Ménard indique qu'il serait idéal d'obtenir un consensus de la part du CÉ sur quelle option est préférée. Les travaux sont à l'étape préliminaires (15% du projet) ; une autre rencontre avec le CÉ est à prévoir à 60% du projet. Puis il y aura une dernière période de questions pour aller au plans à 100% avant de partir en appel d'offre.

Pauline Gayaud, architecte paysagiste (NIPpaysage), fait une présentation du projet de réaménagement. Le projet comprend 3 options de cours d'école. C'est aussi un projet

pour la communauté du quartier. Le mandat a commencé cet automne ; deux visites de site ont eu lieu pour répertorier les arbres et autres attraits.

Plusieurs autres points sont apportés par l'équipe du projet :

- Présentation du contexte urbain de l'école
- Importance de l'avenue Morgan qui date de l'époque de la cité de Maisonneuve, idée de la cité idéale moderne
- Importance donnée à la planification urbaine, souci d'une planification esthétique à l'époque
- Trames d'arbres qui pourraient se prolonger vers l'école, trame verte tout autour de l'école
- Étude des entrées et connexion avec les rues
- Arbres sur le terrain de l'école et arbres sur le terrain de la Ville
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement
- Projection de 700 élèves
- Superficies : la superficie verte actuelle est en deçà du règlement (ratio de 4,1 m² par élèves, norme à 7)
- Stationnement : en ce moment plus ou moins 80 cases, trop proche de l'emprise de la voie publique. Ajustements à faire.
- Exigences pour les matériaux de surface, pour réduire les îlots de chaleur.
- Supports à vélos : 14, CSSDM : 74 pour 700 élèves

Résumé de l'Option 1

- 51 cases de stationnement
- Supports à vélo pour le personnel
- Espace ombragé avec du mobilier pour manger dehors
- Entrée face à la place du Marché
- Jardins de pluie pour la gestion de l'eau
- Terrains de sport avec lignage superposé
- Bancs et mobilier
- Supports à vélo aux trois entrées de la cour
- Surfaces végétalisées

Résumé de l'Option 2

- 53 cases de stationnement
- Programme agriculture urbaine, et jardins de pluie
- Terrains de sports séparés

-

Résumé de l'Option 3

- Stationnement plus étiré vers l'avenue Morgan (48 cases)
- Agriculture urbaine encore au croisement Ontario Morgan
- Grand terrain sportif qui occupe toute la cour
- Nouvelle entrée en face de la rue Guimont avec supports à vélo

La présentation sera remise au CÉ pour que l'on le commente après concertation.
Commentaires du CÉ à fournir d'ici 2 semaines.

4. Résumé des discussions et de la période de questions

Définition du « Jardin de pluie » : Zone de rétention d'eau en surface.

C'est un nouveaux règlements de la Ville : on n'envoie plus ça directement dans les égouts de la Ville

Est-ce que la décontamination est nécessaire ? : Oui et c'est normal / fréquent pour ce genre de travaux.

Plusieurs travaux faits en même temps que l'aménagement paysager.

Anciennement il y avait des réservoirs mazout.

Les analyses révèlent qu'il y a des zones à décontaminer.

Est-ce qu'on a fait une analyse ADS+ : Non pas du tout ; Pas d'élèves consultés jusqu'ici.

Mme Paquette : Présentement nos gymnases sont utilisés à capacité maximale ; il faut considérer l'augmentation potentielle de la clientèle : il est impératif de trouver des nouveaux plateaux sportifs (et il n'y en a pas à proximité).

Les élèves (garçons et filles) ont exprimé dans le passé une volonté de développer des ligues de soccer.

Une partie du stationnement est utilisé principalement pour les employé.e.s, donc on a pensé à l'agriculture urbaine pour un projet porteur du Comité vert.

Il est important que tous les utilisateurs de l'école puissent être sondés à ce sujet. On peut sonder les élèves avec un sondage Form.

Supports à vélo : important de définir un emplacement qui permet une surveillance passive ; les mettre plus près de l'école.

Un terrain de hockey custom pourrait restreindre la cour.

Mélissa préfère Option 3 : important d'avoir une vue de la cour et une vision d'ensemble des élèves ; les arbres pourraient bloquer la vue (enjeu de sécurité)

Réponse : c'est une façon de mettre de l'ombre, mais ça fait une vue filtrée sur la cour. Obligation d'avoir des arbres, mais on peut travailler l'emplacement de ceux-ci.

M. Girard (représentant du comité vert) : Pour le coin nord-est du stationnement, est-ce possible utiliser pour agriculture urbaine? Ensoleillement?

Si proche de la place du marché, on pourrait faire le lien avec ça. On a déjà des jardins communautaires à proximité. Il propose également un mur de projection pour faire du cinéma de quartier – on allait sonder les élèves sur cet espace-là.

Vocation avec ouverture sur la communauté, vocation inclusive, avec des partenaires. Positions d'arbres qui pourraient structurer le stationnement ; aussi considéré un « fab lab », un lab créatif, d'agriculture, de rencontres avec le milieu.

On précise que ces travaux n'ont pas de lien avec le chantier de l'école primaire Maisonneuve. Si les récréations ne sont pas en même temps, cela pourrait être un partenariat pour l'utilisation des cours d'écoles. Partager des choses communes, pour le sport. Idée intéressante d'aller voir ce qui est prévu dans la cour de l'école primaire.

M. Tremblay:

Quelle surface est utilisée pour le terrain de soccer? On manque d'espaces intérieurs, on a besoin d'aller à l'extérieur. Les plateaux de sport ne me parlent pas
Propose de rencontrer l'équipe école et le CÉ

Josée Labelle : Avec certains enduits on peut faire le lignage de plusieurs terrains. On ne peut pas juxtaposer un basket avec un terrain de soccer. Côte à côte il faut rapetisser les terrains.

Besoin de consultation apporté par la direction. Alexandre préconise de prioriser les avis et préférences des principaux utilisateurs des cours d'école, i.e. les enseignants et les élèves.

Goudreault Karianne : il serait intéressant d'avoir 2 terrains séparés (option 2)

Option 3 : terrain de soccer assez compétitif

Stéphanie Bouchard / Gabrielle Chamberland : pour le stationnement, il y a combien de places actuellement?

Réponses : 80 places (mais c'est un nombre difficile à constater à cause du chantier actuel). Les normes ne sont pas non plus respectées actuellement ; Il faut prendre en compte les besoins de déneigement. La direction va faire le décompte des places de stationnement (avec le nombre d'achats de vignette), accueille aussi les membres de l'école Maisonneuve. Actuellement il y a de la place pour tout le monde, même en ce moment avec le chantier. Donc sans doute autour de 50 places.

Pauline Gayaud : on doit respecter des dimensions de cases et d'allées, donc on peut difficilement aller au-delà de 50 cases.

Josée Labelle : Est-ce qu'on peut utiliser le stationnement du marché? Est-il utilisé?

Réponse: C'est un petit stationnement, utilisé par les clients principalement.

Daniel Tremblay : Problème de stationnement des vélos ; il faudrait prévoir un espace pour les vélos des professeurs.

Réponse : Oui il est illustré dans chaque option près d'une entrée et protégé.

Gabrielle Chamberland : Idée de rajouter de la verdure et des arbres est une bonne idée. Approuve l'option 2

Geneviève Béliveau : Vérifier l'achalandage du stationnement du Marché, surtout la partie plus à l'ouest.

Karine Paquette : mentionne un gros bémol par rapport à l'utilisation du stationnement du marché : les partenariats peuvent prendre fin rapidement et facilement.

Catherine Robert : Côté rue Morgan : Est-ce qu'il va y avoir un aménagement de ce côté-là aussi?

Réponse : Oui, pour l'instant on est juste au 15%, quand on vous présentera les 60% il y aura plus de détails.

Il faut voir les plans comme des plans de travail, beaucoup de choses peuvent encore changer. Support utilisé pour susciter les réactions et avoir d'autres idées, et pour consulter.

Geneviève Béliveau : les élèves coupent sur le terrain devant le Bain Morgan. Pourquoi ne pas créer une véritable allée? Aménager des places assises?

Isabelle Racicot : il y a des arbres, mais aussi d'autres types de végétaux?

Réponse : Il peut y en avoir d'autres, question de l'entretien à se poser.

Jardin de pluie plus végétalisé, mais plantations près des aires de socialisation, avec des végétaux qui ne demandent pas trop d'entretien (le CSSDM n'a pas l'argent pour cet entretien).

Il faudrait se pencher sur l'éclairages à ajouter ; peut-être des lampes solaires, ça permettrait d'éviter le flânage et d'assurer une certaine sécurité.

Éric Duguay : qu'en est-il des clôtures?

Est-ce que la cour et le stationnement vont être clôturés?

Réponse : Oui 1,5 m, plus haut près des terrains sportifs,

Même si actuellement ce n'est pas requis pour les écoles secondaires

Catherine Robert : Donne en référence exemple de clôtures du parc Maisonneuve avant (ce qui obstruait l'accès); mais une fois qu'elles ont été enlevées ça a beaucoup changé le look. L'école est déjà bien encerclée.

On pourrait plus respirer s'il n'y avait pas de clôtures.

Josée : partage des préoccupations par rapport à la sécurité.

Barrière dans le stationnement pour protéger les autos

Durant la journée, des gens intoxiqués circulent autour de l'école, barrière physique et psychologique, c'est vraiment une question de sécurité.

Olivier Ménard est le lien direct avec Mme Paquette.

5. Échéance de l'évaluation

On demande la date limite pour revenir avec les commentaires du CÉ et ceux des consultations?

On établit cette date au 16 novembre (considérant qu'il y a un CÉ déjà prévu le 12 novembre, puis rencontre avec les membres du personnel le lundi suivant).

Échéancier des travaux: étés 2021 et 2022

Le responsable du projet demande de consolider les commentaires en un seul document.

6. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 20h05.

Proposée par Alexandre Grégoire-Rousseau et secondé par Catherine Robert.